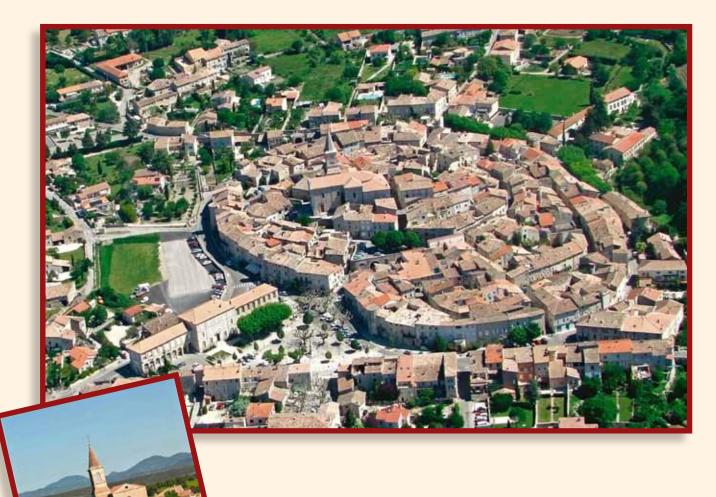


À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale









N° 17 > JUILLET 2022

Le Mot du Maire

Chères Taulignanaises, Chers Taulignanais,

Pouvions nous imaginer après deux années de pandémie, connaître la guerre aux portes de l'Europe, à 2500 kilomètres de notre village?

L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés 80 ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale.

Depuis le mois de février, des milliers de civils sont meurtris, des enfants blessés gravement ou tués par des balles perdues, des millions d'Ukrainiens fuient leur pays pour tenter de retrouver un peu de paix. Pour les aider à retrouver de la dignité, les beaux gestes se sont multipliés sur notre village. Les taulignanaises et taulignanais se sont une nouvelle fois mobilisés et ont fait preuve d'un grand élan de solidarité. La solidarité était un de nos principaux thèmes de campagne pour les élections municipales de 2020 et cet objectif a été atteint dans notre village où les dons, les bonnes actions et l'entraide ont été nombreux. Je tiens à vous en remercier.

Ce deuxième trimestre a été marqué par les élections présidentielles et législatives. Ce sont des moments démocratiques essentiels pour notre pays, je me félicite de votre implication dans la vie politique. Voter est un droit, c'est aussi un acte citoyen, et ne pas voter, c'est laisser les autres décider à votre place. Par votre participation, vous y prenez toute la place que les institutions vous réservent. C'est une chance que nous avons et qu'il convient de considérer à sa juste mesure. Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation de ces scrutins.

Le 11 avril, le budget prévisionnel pour 2022 a été voté à l'unanimité. Cette année, malgré les hausses attendues pour les énergies, les taux d'imposition fixés par la commune n'augmenteront pas pour la 8ème année consécutive mais les bases fixées par l'Etat augmenteront quant à elles de 3,4 % entrainant ainsi une augmentation de l'imposition locale. À mon grand regret, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fixée par la communauté de communes augmentera de 0.5 point pour un service moindre avec la mise en place obligatoire des points d'apports volontaires et la suppression du ramassage en porte à porte. Vous trouverez dans la revue municipale un article qui explique les 5 lieux d'implantation et leur fonctionnement.

Malgré un budget serein et des finances saines la prudence sera de mise concernant l'argent public car nous subissons comme les ménages les flambées de prix de l'énergie, de l'alimentation et des matériaux. Cette pression sur nos coûts de fonctionnements contraint nos marges de manœuvre pour les travaux d'investissement et notamment sur le démarrage de l'important projet de réaménagement de la route de Nyons. Les travaux initialement prévus en 2022 ne pourront commencer qu'en 2023.

Les incertitudes sur les prix des matériaux et de la construction et les délais d'approvisionnements vont également retarder les projets de construction de la MARPA et de la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, tous les deux portés par la bailleur social « Drôme Aménagement Habitat ».

Le Mot du Maire

Autre point impacté par la situation économique actuelle, il s'agit du Musée de la Soie. Les résultats financiers sont très insatisfaisants après les deux années de pandémie marquées par des périodes de fermeture et des contraintes sanitaires strictes, le Conseil Municipal a décidé pour cette année 2022 d'ouvrir la structure uniquement pour la pleine saison estivale du 15 juin au 15 septembre. Des visites guidées sont également proposées aux groupes sur réservation en dehors de la période d'ouverture. Le Musée de la Soie doit continuer sa route, parlez-en autour de vous!

Nous avons une pensée pour nos agriculteurs qui font face à des périodes de sécheresse assez exceptionnelles et des difficultés à vendre leur production, je pense notamment au lavandin qui traverse une crise sans précédent.

Ces épisodes de sécheresse nous exposent à des risques d'incendie importants. Un feu s'est déjà déclaré le 31 mai dernier. Grâce à l'intervention rapide et efficace des sapeurs-pompiers, les dégâts ont été limités. Je les remercie pour le travail effectué tout au long de l'année pour protéger les biens et les personnes.

Ensuite, je souhaiterai profiter de cet édito pour évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face et qui sont causées par une minorité d'individus : les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, la dégradation de mobilier urbain, les stationnements anarchiques sur l'espace public et les excès de vitesse.

J'ai demandé à la police municipale de porter une attention particulière à ces incivilités et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

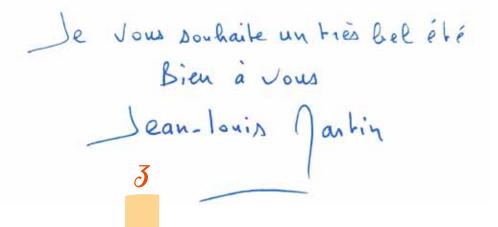
Nous souhaitons un bel été à nos commerçants et artisans, qu'ils profitent de cette période propice pour travailler et faire vivre notre village.

Nous avons débuté la belle saison. Avec elle, les festivités retrouvent rythme, ambiance et plénitude pour la plus grande joie de tous.



L'équipe municipale et moi-même nous nous réjouissons de ce renouveau, surtout après tant de privations, nous sommes heureux de vous retrouver pour partager ces moments agréables.

Apprécions le bonheur de vivre à Taulignan!



Sommaire



MOT DU MAIRE 2 et 3
SOMMAIRE 4
NOUVEAUX PERSONNELS 5
CCAS 6 et 7
SCOLAIRE
INFOS MAIRIE 9 à 21 et 28
PLU
PLAN DU VILLAGE 24 et 25
ÉCHOS 29 à 33
VIE ASSOCIATIVE 34 à 43
NOUVEAUX SERVICES 44 et 45
ÉTAT CIVIL
NUMÉROS UTILES 47
INFOS PRATIQUES 48



Nouveau Personnel



Olivier GIRODOT

Engagé depuis le 1^{er} Janvier 2022 en tant qu' **Agent d'Entretien des locaux** salle des fêtes, bâtiments communaux et restaurant scolaire. Olivier effectue 30 h hebdomadaires (*).

(*) PEC : Parcours Emploi Compétence



Karina JULIEN

Engagée depuis le 15 Juin 2022 en tant qu' **Agent d'Accueil Saisonnière** au Musée de la Soie.

Karina effectue 35 h hebdomadaires.



C.C.A.S.



Hommage à

Michel GENIN lors du Conseil Municipal du 16 mars 2022

« Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du décès de Monsieur Michel Genin survenu à l'âge de 88 ans, il était domicilié à Suze la Rousse. Michel a animé pendant de nombreuses années et toujours gracieusement les repas dansants organisés par le CCAS et le Club du 3º âge.

Il faisait danser nos aînés avec sa musique et ses talents d'accordéoniste.

Nous avons une pensée ce soir pour Michel qui s'est lié d'amitié avec les taulignanaises et taulignanais. Merci Michel pour tous ces bons moments passés ensemble.



Cette année le traditionnel **repas des anciens** aura lieu le : **DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022**à partir de 12h00 à la Salle des Fêtes

Pour les personnes ayant 70 ans et plus nées en 1952 et avant.

La Loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent seules à leur domicile. Nous incitons donc toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet. **Téléphone de la mairie : 04 75 53 67 90.**

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami ou d'un membre de votre famille.



Dans le cadre de la Prévention Canicule, voici les conseils du Centre Communal d'Action Sociale :

Boire beaucoup et souvent même si vous n'avez pas soif, vous mouiller le corps plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes entre 14h et 17h, garder votre énergie = pas d'efforts inutiles, rester au frais, fermer les fenêtres et les volets la journée et aérer la nuit autant que possible.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

prévu à 1; 121-6-1 du code de l'action social et des familles (*)

• <u>RUBRIQUE 1</u> ⁽¹⁾ Je soussigné(e)	
NOM:	PRÉNOMS:
NÉ(E):	
ADRESSE:	
TÉLÉPHONE:	
	contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et onnels, climatiques ou autres.
 □ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus □ en qualité de personne âgées de plus de 60 a □ en qualité de personne handicapée (2) 	
- RUBRIQUE 2 (3)	
Je déclare bénéficier de l'intervention (2)	
☐ d'un service d'aide à domicile	
Intitulé du service :	
adresse / téléphone :	•
Intitulé du service :	
adresse / téléphone :	
☐ d'un service	
Intitulé du service :	
adresse / téléphone :	
u aucuit service a domicile	
• RUBRIQUE 3 (3)	
Personne de mon entourage à prévenir an cas d'ur	~
NOM / Prénoms :	
ADRESSE / téléphone :	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux ces informations, aux fins de mettre à jour les donn déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.	services municipaux toute modification concernant
	/20
1 ait a	
(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'id(2) Cocher la case correspondant à votre situation	entification du déclarant sont obligatoires n (3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives

DISPOSITION RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi 'informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- 1 Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraidera de retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement de demandeur.
- 2 Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclanchement du plan d'alerte et d'urgence.
- 3 En tout état de cause, les personnes concernées ont droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès des différents destinataires des données collectées.

Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

Cette demande doit être adressée à

- Monsieur le Maire de votre commune de résidence ou à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel vous résidez (Paris, Lyon, Marseille).
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

Scolaire



Du 16 au 20 mai 2022, les deux classes de CE2-CM1-CM2 sont parties en classe-découverte dans le Vercors pour une semaine sportive.

Au programme : via corda, escalade, randonnée, biathlon, accrobranche, course d'orientation. Les enfants ont découvert de nouveaux sports, ils se sont surpassés et ont dépassé leurs appréhensions et leurs craintes. Le temps était au beau fixe, nous avons profité d'un grand parc dans le Domaine des Girards à Villard de Lans. Ce fut une expérience enrichissante tant au point de vue de ce magnifique milieu montagnard que celui de la vie en collectivité. Quatre personnes accompagnatrices étaient de la partie : Annie Chevru (accompagnatrice habituelle), Jean-Louis Gueret (qui gère la circulation à la sortie de l'école) et deux anciens élèves (Ambre Rousseau et Antoine Croizat).

Merci à tous les quatre de s'être engagés bénévolement auprès des 50 élèves.

Ce séjour s'est concrétisé grâce à la participation financière de la municipalité de Taulignan ainsi que celle de l'APE (Association des Parents d'Elèves).

Les élèves et leurs professeurs d'école (Mmes Redon et Dignac) les remercient chaleureusement.

ENQUÊTE SUR LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT À L'OUTIL NUMÉRIQUE

Siège social : Espace Germain Aubert - 17A rue de Tourville 84600 Valréas 04 90 35 01 52 - infos@cceppg.fr - www.cceppg.fr



Notre intercommunalité vient de recruter une conseillère numérique qui aura pour principale mission d'accompagner le public dans l'utilisation de l'outil numérique, au travers notamment d'ateliers collectifs thématiques, en complémentarité de l'accueil individuel proposé à l'Espace France Service de la Poste de Taulignan. Afin de proposer le contenu le plus adapté à vos besoins, nous vous invitons à répondre à cette enquête

et à la retourner dans votre mairie ou directement par mail à conseiller.numerique@cceppg.fr

1- À PROPOS DE VOUS- Dans quelle commune résidez-vous ?	- Parmi ces outils, comment vous sentez vous dans leur usage ? Ordinateur : □ Très à l'aise □ Plutôt à l'aise		
- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? □ Moins de 18 ans □ Entre 18 et 29 ans □ Entre 30 et 44 ans □ Entre 45 et 59 ans	□ Pas très à l'aise □ Pas du tout à l'aise Smartphone : □ Très à l'aise □ Plutôt à l'aise □ Pas très à l'aise □ Pas du tout à l'aise Tablette : □ Très à l'aise □ Plutôt à l'aise □ Pas très à l'aise □ Pas du tout à l'aise		
□ Entre 60 et 74 ans □ 75 ans et plus	 3- ACCOMPAGNEMENT À L'OUTIL NUMÉRIQUE - Seriez-vous intéressé par des permanences sur votre commune ? 		
- Quelle est votre situation scolaire ou professionnelle ? □ Collégien/ Lycéen / Etudiant	Oui □ Non □		
☐ En formation professionnelle ☐ Parent au foyer ☐ Agriculteur ☐ Ouvrier ☐ Employé ☐ Artisan / Commerçant /	- Souhaiteriez-vous bénéficier d'un accompagnement ? □ Individuel □ À distance (Téléphone, Visio) □ Collectif □ Je ne suis pas intéressé		
Chef d'entreprise	- Avez-vous des besoins particuliers en termes d'accompagnement aux usages numériques et à l'utilisation d'internet : Utilisation du matériel informatique (Pc,		
□ Retraité □ Autre :	Tablette, smartphone, scanner imprimer) □ Navigation sur internet □ Risques et dangers liés à internet (Arnaques, harcèlement…)		
- Combien de personnes composent votre foyer, y compris vous-même ? 1 □ 2 □ 3 □ 4 □ 5 et plus □	 □ Envoi et réception de máils □ Réseaux sociaux □ Démarches administratives □ Recherches d'emploi (Création de CV, 		
2- EQUIPEMENTS ET CONNEXION À INTERNET : - Avez-vous internet chez vous ? Oui □ Non □	 □ Recherches d'emploi (Creation de CV, accès à Pôle emploi) □ Aide dans la scolarité (Recherches de stage, rapports de stage) □ Autres, préciser : 		
- Quel matériel(s) avez-vous ? □ Smartphone □ Ordinateur portable/Fixe			
☐ Tablette ☐ Aucun	PETIT RAPPEL :		
- Utilisez-vous internet ? Oui □ Non □	Le conseiller numérique vous accompagne vers l'autonomie, il peut vous aider (liste non exhaustive): - Dans la découverte du matériel numérique - Dans l'accompagnement des démarches administratives		
- Si oui, pour quel(s) usage(s) ? Smartphone Ordinateur Tablette	- Dans la recherche d'emploi - Dans la découverte du Pack Office (Word, Excel…)		
Recherches d'emploi Réseaux sociaux	- Dans la découverte des réseaux sociaux Le conseiller numérique n'est pas technicien informatique		
Recherches d'information Organisation			
vacances / loisirs Vie quotidienne (Achats, mails,	4- SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE RECONTACTÉ : Nom / Prénom :		
banques, Pronote, Doctolib) Démarches administratives			
(CAF, Sécurité Sociale, Impôts, Autres)	Tél:		
	Mail:		

Le tableau « La Mort de Saint Joseph » de dimensions 400 cm*290 cm donné par Augustin Deydier en 1856 et inscrit à l'inventaire des Antiquités et Objets d'Art de la Drôme a été restauré du 19 au 21 avril par Monsieur Laurent GEREST, restaurateur à Crest.

La restauration a été faite sur place, à l'Église, sans avoir besoin de déposer le tableau, elle consistait à réparer la déchirure située au niveau de la signature.



REGLEMENT DES FACTURES D'EAU

Nous vous rappelons que le règlement des factures d'eau et d'assainissement sont à régler à la TRESORERIE de PIERRELATTE depuis le 1er JANVIER 2022.

Adresse postale:

2, Boulevard Frédéric Mistral – BP 140 26702 PIERRELATTE

Téléphone:

04 75 97 20 20

Après-midi de remise à niveau du Code de la Route pour les plus de 60 ans

La **MSA**, représentée par **Mme Corinne Laplaige**, a organisé une après-midi de remise à niveau du code de la route dans la salle du conseil municipal le 2 mai 2022, sur la demande de M le Maire.

Les intervenants étaient : **Mme Reynaud**, Directrice de la Prévention Routière de l'Ardèche et **M Incegnieri**, délégué bénévole et ancien pompier professionnel.



Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Le risque lié à l'âge,
- L'influence de l'alcool sur le conducteur.
- Les médicaments et la conduite.
- Que faire en arrivant sur un accident ?
- Une séance de code de la route,
- Les intersections et les ronds-points.

Toute cette animation s'est déroulée dans la bonne humeur, le sourire et le plaisir d'apprendre les diverses évolutions de ce code de la route.

La démarche est surtout d'apporter des informations afin que les conducteurs puissent continuer à conduire en toute sérénité et garder ainsi leur autonomie.

Cérémonie médaille d'Argent Nicole FONTANY - Vendredi 20 mai 2022

"Madame l'Adjointe au Maire, Chère Nicole.

Ce soir, c'est avec un immense plaisir que je vais te remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale dans l'échelon Argent pour 20 années au service de notre collectivité.

Cette médaille est attribuée par Mme La préfète de la Drôme aux personnes s'étant particulièrement dévouées au service des collectivités. Et Dévouée, c'est certainement le mot qui caractérise le mieux Nicole et chacun d'entre nous peut le confirmer.

Il y a plus de 20 ans, déjà ! À quelques mois des élections municipales de 2001. Jean-François SIAUD, Maire sortant candidat m'avait demandé de constituer avec lui une liste pour les prochaines élections municipales. Amis de longues dates et connaissant tes qualités professionnelles et humaines, je me souviens t'en avoir parlé dans la cour de l'école, jour de kermesse pour Aurore, ta fille âgée à peine de 7 ans.

Après réflexions, tu as accepté de t'engager dans cette nouvelle équipe menée par Jean-François et c'est comme cela que nous nous sommes retrouvés après les bancs de l'école de Taulignan, notre village natal, à la table du conseil municipal.

Lorsque nous nous engageons dans la vie communale, nous n'en attendons aucune reconnaissance particulière, ignorant bien souvent ce qui nous attend et ce n'est qu'au



travail que nous vient cet intérêt grandissant et cet investissement pour l'intérêt général. Tu as été élue en 2001 comme conseillère municipale aux côtés de Jean-François Siaud puis réélue en 2008 comme adjointe au Maire toujours à ses côtés et depuis 2014, j'ai l'immense plaisir de t'avoir au sein de mon équipe comme adjointe au Maire, adjointe particulièrement disponible, efficace et sur qui l'on peut compter quel que soit le lieu et le moment et je peux confirmer de jour comme de nuit!

Être élue est une tâche difficile, il faut prendre les décisions les plus justes possibles qui malgré tout ne font pas toujours l'unanimité. Humaine, sociale et très disponible, tu réponds toujours présente aux nombreuses sollicitations. Pour avoir été à tes côtés pendant ces 21 dernières années, je confirme que tu as donné beaucoup, beaucoup, beaucoup de



ton temps pour l'intérêt de la commune et plus particulièrement aux côtés des associations et des personnes les plus vulnérables. Encore une fois, je souhaite saluer tous les conjoints et conjointes de nos élus pour leur patience. En effet, un mandat électif est très prenant et les heures consacrées à l'exercice de nos missions sont considérables parfois



au détriment de nos proches. Franck, Aurore, merci d'être aussi compréhensifs et merci d'être toujours à ses côtés pour l'épauler et la soutenir dans les moments les plus difficiles. Chère Nicole, la médaille et le diplôme que tu vas recevoir ne vient pas seulement récompenser ton ancienneté dans tes fonctions et ton aptitude particulière à leur accomplissement. Elle vient également nous rappeler qu'il existe des hommes et des femmes dont le dévouement pour le service public est la plus grande des motivations.

Cette décoration est amplement méritée, elle est la récompense d'une carrière au service du public et une reconnaissance officielle pour une femme qui a décidé de servir l'intérêt général.

Félicitations et un grand merci, ma chère Nicole, pour ton engagement et ton investissement tout au long de ces années."



Ukraine

Illuminations du fronton de la mairie aux couleurs de l'Ukraine. Un acte, certes symbolique, mais essentiel en tant que démocratie, pour marquer notre soutien au peuple ukrainien.

Nous avons également souhaité installer le drapeau ukrainien sur le fronton de la mairie pour marquer la solidarité de notre village.

Elle de Taulignan



Solidarité Ukraine. Départ le vendredi 4 mars, à 14h, de la collecte



La mairie de Taulignan a continué à collecter des objets de première nécessité :

- vêtements chauds pour bébés, enfants et adultes,
- doudous, jouets,
- lait et couches pour bébés,
- produits médicaux (bandes, compresses, désinfectant, masques),
- couvertures, sacs de couchage,
- protections hygiéniques, coton, serviettes en papier,
- kits d'hygiène (brosses à dents, produits d'hygiène corporelle, lingettes nettoyantes),
- lampes torches, piles adaptées.

Départ le lundi 7 mars, à 9h30, d'un second chargement pour venir en aide aux populations ukrainiennes, direction le centre d'incendie et de secours de Nyons.

Un grand merci pour tous les dons récoltés !

Le soutien humanitaire aux réfugiés ukrainiens se poursuit.

La commune de TAULIGNAN apporte son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien en ce moment même sous le feu d'une violente agression et condamne l'invasion russe en Ukraine au mépris du droit international.

Sensible à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre.

la commune de TAULIGNAN souhaite contribuer à l'aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien.

Nous collectons en mairie les produits de première nécessité en vue de leur acheminement en Ukraine :

- Couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, matelas, oreillers;
- Gels douche, dentifrice et brosses, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, maques réutilisables et jetables,
- Fournitures d'habillement, tentes, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisables, piles, bougies, torches.
- Alimentation: eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, pâtes, céréales instantanées.



Un nouveau chargement (le quatrième) est parti avec à son bord Jean-Louis MARTIN, le Maire et son adjointe Nicole FONTANY en charge du social.

Les dons sont toujours aussi nombreux.
Le chargement comportait également des cartons apportés par la mairie de Roussas.
Encore merci à toutes et à tous pour votre soutien envers la population ukrainienne.
Ce nouveau chargement a été transporté en direction de Portes-Lès-Valence où la Protection Civile de la Drôme entrepose dons et matériels, les trie et les met sur palettes avant de les acheminer vers les camps de réfugiés en Pologne et Ukraine.



Commemoration de la JOURNÉE NATIONALE du SOUVENIR des VICTIMES et des HÉROS de la DÉPORTATION

Vendredi 22 avril a eu lieu la cérémonie commémorant la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la résistance. Depuis 1954, cette Journée se tient le dernier dimanche d'avril.

Chaque année, le message des associations mémorielles est lu lors des cérémonies organisées en France. Il est rédigé conjointement par la Fédération Nationale des Déportés,



Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), les Associations de mémoire des camps nazis et l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés, de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR).

Deux gerbes ont été déposées, une au mur de la maison de Berthe et Louis Gras, la seconde au monument aux morts. Jean-Louis Martin, Maire, a lu le message rédigé par les associations.



Commemoration du 77^{ème} ANNIVERSAIRE de la VICTOIRE du 8 MAI 1945

La cérémonie commémorant la victoire 1945, s'est déroulée le dimanche 8 mai à 11h00 devant la stèle 1939 – 1945.

C'est en présence de Madame la Députée Célia De Lavergne, du maire, Jean-Louis Martin, d'élus, de représentants du PSIG, des Sapeurs-Pompiers, des coprésidents de l'ANACR26, des porte-drapeaux et de Taulignanais.

La Députée et le Maire ont chacun déposé une gerbe à la stèle et au monument aux morts. Célia De Lavergne a lu la lettre de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Jean-Louis Martin a, quant à lui, rendu hommage aux morts disparus.





Cérémonie Citoyennété

18 ans, majeurs et citoyens à part entière!

À l'âge de 18 ans, chaque jeune devient majeur, ce qui signifie qu'il devient pleinement citoyen, avec des droits, mais aussi des devoirs envers la société dans laquelle il vit.

Passer le cap de la majorité, c'est aussi devenir acteur de la vie citoyenne, être invité à prendre part aux décisions qui engagent notre société.

La municipalité de Taulignan, depuis une quinzaine d'années, souhaite donner un cachet particulier à la remise du livret citoyen et à la première carte électorale aux jeunes qui sont désormais inscrits sur les listes électorales de la commune. Ce dimanche 27 mars au matin, 3 jeunes sur 10 ont répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire.

Une cérémonie particulièrement symbolique où sont conviés la Préfète de la Drôme, le Président du Tribunal Judiciaire de Valence, les membres du Conseil Municipal, du Conseil des aînés, les maires honoraires, les anciens élus et le personnel administratif en charge des élections.





Elections de 2022

RESULTATS du 1er TOUR de l'ELECTION PRESIDENTIELLE

	Candidat (e) s	Scores	Nbre de voix	Pourcentage
Marine LE PE	N "Rassemblement National	" Qualifiée	283	26,52%
Emmanuel M	ACRON "La République en r	marche" Qualifié	235	22,02%
Jean-Luc MEl	_ENCHON "La France insour	nise"	194	18,18%
Eric ZEMMOL	JR "Reconquête"		89	8,34%
Jean LASSAL	LE "Résistons !"		63	5,90%
Yannick JADC	OT "Europe-Ecologie-Les Vert	ts"	49	4,59%
Valérie PECR	ESSE "Les Républicains"		42	3,94%
Fabien ROUS	SEL "Parti Communiste Fran	çais"	34	3,19%
Nicolas DUPC	ONT-AIGNAN "Debout la Fran	nce"	33	3,09%
Anne HIDALG	GO "Parti socialiste"		23	2,16%
Philippe POU	TOU "Nouveau parti anticapit	aliste"	12	1,12%
Nathalie ARTI	HAUD "Lutte ouvrière"		10	0,94%
PARTICIPATI	ON		1092	82,66%
VOTES BLAN	ICS		16	1,47%
VOTES NULS	S		9	0,82%

RESULTATS du 2° TOUR de l'ELECTION PRESIDENTIELLE

	Candidat (e) s	Scores	Nbre de voix	Pourcentage
Emmanuel	MACRON "La République e	n marche" Qualifié	466	50,27%
Marine LE F	PEN "Rassemblement Nation	nal"	461	49,73%
PARTICIPAT	ΓΙΟΝ		1055	79,74%
VOTES BLA	NCS		95	9,00%
VOTES NUL	_S		33	3,13%



2 Création de points d'apport volontaire de déchets

À compter du **lundi 25 Juillet 2022** à Taulignan, déplacez-vous une seule fois et déposez l'ensemble de vos déchets ménagers quand vous le souhaitez



La collecte des bacs d'ordures ménagères résiduelles (bacs gris et/ou vert foncé) et des sacs déposés dans les rues du village, se termine. À compter du **lundi 25 juillet 2022**, il faudra déposer vos déchets sur l'un des points d'apport volontaire créés sur la commune de Taulignan. Création de cinq points d'apport volontaire sur la commune avec l'ensemble des flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables, papiers et verre).

Les types de contenants à utiliser sont les suivants :



Conteneur semi-enterré pour les ordures ménagères

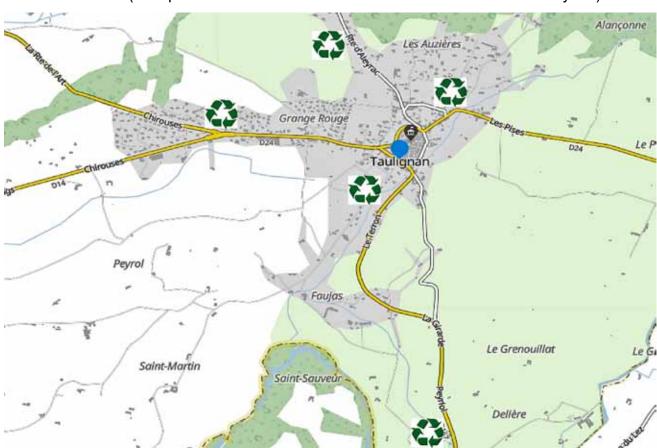


Colonne aérienne pour le tri sélectif



Colonne aérienne pour les cartons épais (blancs ou bruns)

Les prochains lieux de collecte des déchets ménagers et assimilés : Route d'Aleyrac (Château d'Eau) - Place Ulo - Route de Nyons - Chemin des Eyrognettes -Route de Valréas (NB : présence d'une colonne cartons Place Ulo et Route de Nyons)

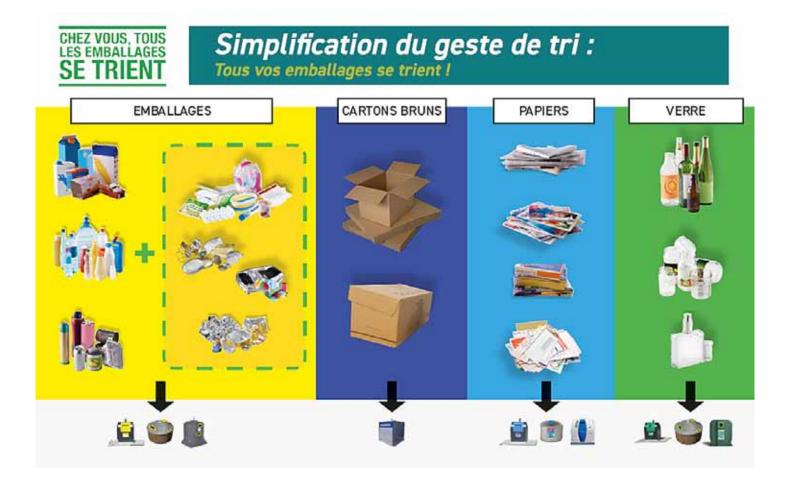


Après la mise en place des cinq points d'apport volontaire, la collecte des bacs et des sacs sera arrêtée. La dernière collecte des bacs et des sacs ordures ménagères aura lieu le **lundi 25 juillet**. Ensuite, seuls les cinq points d'apport volontaire feront l'objet de collecte. Pour les professionnels (restaurateurs, entreprises privées, associations...), vous pouvez prendre contact avec la Communauté de Communes pour la mise en place d'un service spécifique.



Les déchets jetés dans un conteneur Ordures Ménagères résiduelles sont à ce jour enfouis au centre d'enfouissement de COVED (Roussas) et ne font l'objet d'aucun tri. Il est donc nécessaire de faire le tri sélectif (verre, papiers, emballages divers), de déposer les déchets en déchèterie (cartons, bois, ferraille, déchets verts, encombrants, gravats, huiles, déchets électriques et électroniques, déchets spéciaux...) car tous ces déchets sont triés et la plupart peuvent faire l'objet d'un recyclage et d'une valorisation. Toutes ces matières premières collectées sont donc réutilisées.

Tout ce qui est déposé dans les ordures ménagères résiduelles est perdu.



Tous les emballages (cartonnettes, acier, alu, plastique...) peuvent être déposés dans la colonne des Emballages recyclables, en vrac, et surtout pas dans un sac fermé. Attention à ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres sinon les différents matériaux ne pourront pas être reconnus sur la chaîne du Centre de tri.

Le tri c'est simple :

Une brosse à dent, c'est un petit objet plastique mais pas un emballage, donc elle doit être jetée dans les ordures ménagères.
Un tube de dentifrice, c'est un emballage (il emballe le dentifrice), donc il doit être jeté dans la colonne des emballages recyclables. De même, qu'un pot de yaourt en plastique, une boîte de conserve, une bouteille d'eau, une brique de lait, une boîte de céréales ou même l'emballage en cartons et plastique d'une brosse à dent !!!



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Les premières orientations du PADD ont été présentées lors d'une réunion publique le 8 décembre 21. Puis débattues au Conseil Municipal le 16 mars 22. Elles vont constituer notre PADD et guider la politique d'urbanisme communal pour ces 10 à 15 prochaines années. C'est à partir de ces orientations que seront élaborés ultérieurement le plan de zonage et le règlement d'urbanisme qui vont encadrer les droits à construire.

Avant de les présenter, il faut rappeler que ces orientations doivent prendre en compte les nombreuses directives fixées par la loi qui encadrent fortement les capacités de choix communales.

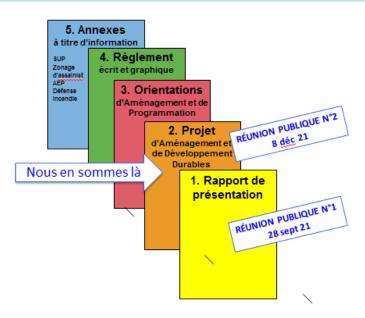
Des directives nationales précises et contraignantes

CE QUE DIT LA LOI

Le PADD doit comprendre les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, l'équipement commercial, le développement économique, les loisirs, la protection et la mise en valeur des paysages et des patrimoines bâtis, la protection ou la remise en bon état des continuités écologiques.

Depuis le début des années 2000, plusieurs lois (SRU, Grenelle, ALUR, ELAN, Climat et Résilience) sont venues modifier le cadre légal de l'élaboration et des contenus des PLU. Un des objectifs majeurs de ces réformes est de protéger drastiquement toutes les terres agricoles et naturelles. À ce titre nous avons l'obligation :

- d'estimer d'abord les capacités de constructions dans « l'enveloppe urbaine » avant d'envisager des extensions à urbaniser au-delà de cette enveloppe ;
- d'estimer précisément les besoins en logements pour les 10 prochaines années, avec



un rythme de croissance de la population modéré, dans la poursuite de tendance des années passées.

Ces mesures limitent de fait fortement la possibilité pour les communes de créer des zones nouvelles à urbaniser hors de « l'enveloppe urbaine ».

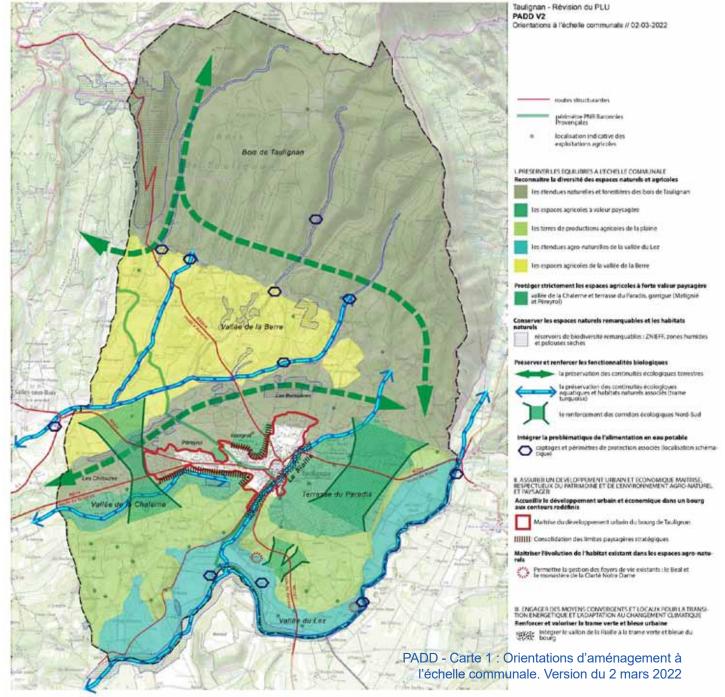
DÉFINITION

L'enveloppe urbaine est l'aire délimitant un ensemble de parcelles construites, regroupées sous forme de village ou hameaux. La distance entre les habitations doit être réduite (on parle de continuité urbaine).

Notre bureau d'études a ainsi détouré le village et ses faubourgs contigus pour fixer la limite extérieure de cette enveloppe urbaine. Vous trouverez son tracé dans les deux cartes pages suivantes.

À l'intérieur de cette enveloppe, il peut y avoir des parcelles non bâties, entourées d'habitations ou constructions, et les espaces libres attenants aux équipements publics (terrains de foot ou tennis, parkings, cimetière...).

Outre les contenus obligatoires d'un PADD rappelé dans l'encadré ci-avant, les choix d'urbanisme doivent en sus tenir compte de : la capacité des réseaux (alimentation en eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité) actuelle ou à venir, à faire face à l'augmentation des besoins ;



la protection des personnes face aux risques naturels (inondation, incendie,...) ou technologiques (risque industriel surtout).

Les Orientations d'aménagement et de développement retenues

La volonté fondamentale qui guide ce projet est de maintenir la vitalité et l'harmonie communales. L'objectif est de garder une population diversifiée et le très bon niveau d'offre de services et d'activités pour une commune de notre taille. L'équilibre réussi jusqu'à présent entre logements / équipements, services et vie sociale / activités économiques sur place est source d'harmonie et de dynamisme à l'échelle communale. Pour prolonger cet équilibre, le PLU prévoit :

- un développement démographique mesuré, dans la lignée des 20 dernières années soit + 0,4% par an ;
- la création de logements variés pour répondre aux besoins différents selon les âges et les revenus ;
- des capacités foncières pour accueillir quelques activités (artisanales, commerciales, libérales ou de services) dans ou à proximité immédiate du tissu urbain existant, ou pour permettre les extensions des PME-PMI existantes ;
- la possibilité de développer les équipements et services dans le centre du village ou dans le pôle sportif et de santé autour de la salle des fêtes
 Sur cette base, le PADD s'articule autour des trois grands axes ci-après.

ille de Taulignan

CITÉ MÉDIÉVALE Vous souhaite la bienvenue

POINTS D'INTÉRÊTS

POINTS SANTÉ

22

Pharmacie

Infirmières

Kinésithérapeutes

Balnéothérapie Massages

2

Maison de santé

Informations - Tourisme Musée de la Soie

7 Chapelles

Remparts et leurs 11 tours

SERVICES PUBLICS

10 Mairie

8 Marché du vendredi matin

9 La Clarté Notre-Dame

Aires de pique nique

Landin d'enfants

- Salle d'expositions
- Lavoir 4

Poste Maison France Services

Salle des fêtes

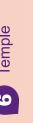
Écoles Bibliothèque

Église St Vincent 2





















Escalade (Alti Grimp) 🔏

Parcours de santé

RAM

Toilettes

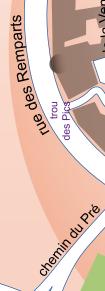
Dentiste







9









Espaces publics (jardins)

MARPA

20

Notaire

Distributeurs (Banques)

Gendarmerie

Cimetière

15

Pompiers

Services techniques





















































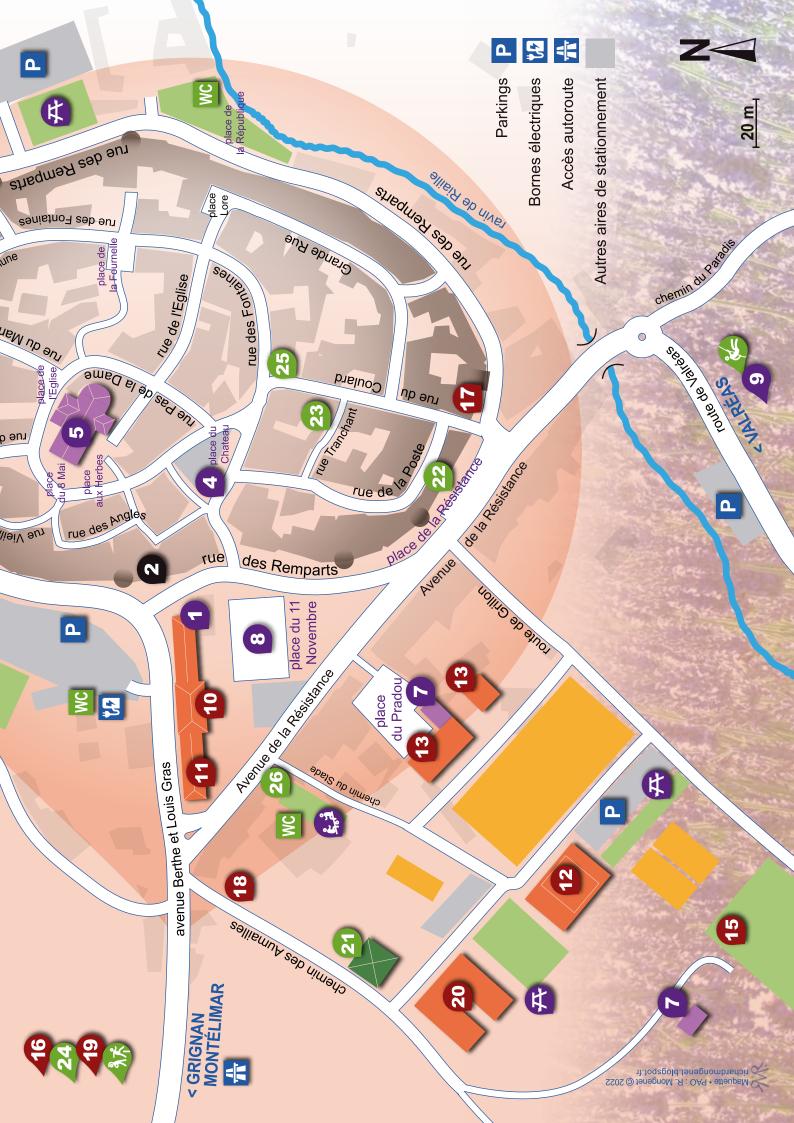


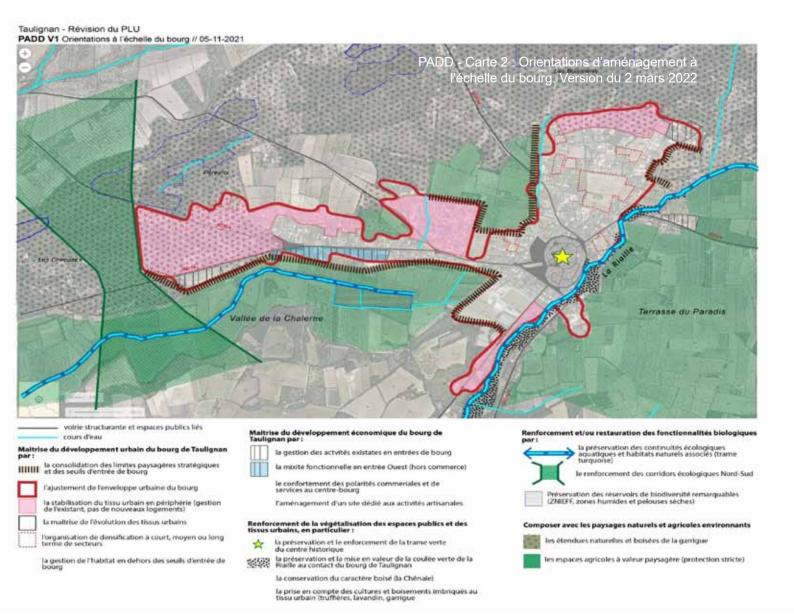


CSNSUL STONE

Salon attor







I- Préserver les richesses rurales taulignanaises

Le PLU protégera tous les espaces boisés, agricoles et naturels de la commune (reportés sur la carte « Orientations à l'échelle communale » ci-dessus) et en particulier :

- les espaces naturels remarquables, et les espaces d'intérêt paysager.
- les continuités écologiques terrestres ou aquatiques, utiles aux déplacements de la faune et de la flore,
- les puits de captage qui permettent l'alimentation en eau potable de la population.

Conformément à la loi, l'enveloppe urbaine a été délimitée (trait rouge sur la carte) et correspond aux limites actuelles du tissu urbain. Il y a suffisamment de capacités foncières à l'intérieur de cette enveloppe pour accueillir le développement souhaité (environ 6 ha). Les seules extensions urbaines envisagées, extrêmement limitées, sont prévues pour permettre le développement d'activités économiques qui ne peuvent trouver leur place dans les zones d'habitat.

Par ailleurs, les membres de la commission extra- municipale Environnement ont effectué un long travail d'identification des éléments du patrimoine rural d'intérêt patrimonial ou paysagé sur tout le territoire communal : murs en pierres sèches ou en dalles, haies de cyprès, arbres remarquables, cabanons, bories, etc. Grâce à eux, tous ces éléments, appréciés de tous, seront portés dans les plans réglementaires à venir et protégés. Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur contribution!









¹ Exemples d'éléments remarquables inventoriés : haie de cyprès et mur de pierres sèches, cabanons, mur de dalles, arbre majestueux

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

II- S'adapter au changement climatique

Les mesures d'urbanisme peuvent et doivent contribuer à l'adaptation du bâti et des espaces publics pour faire face à l'élévation des températures, à la rareté de la ressource en eau, à la diminution de la biodiversité. Des mesures simples, que chacun peut mettre en œuvre à son échelle seront préconisées :

- Favoriser la végétalisation des espaces extérieurs car l'ombre est la première climatisation naturelle, et la végétation profite à la biodiversité. À ce titre, on cherchera à développer les continuités végétales existantes (le long des axes, dans les quartiers -y compris chez les particuliers- et dans les espaces publics) pour assurer un maillage.
 Limiter l'imperméabilisation des sols extérieurs
- Limiter l'imperméabilisation des sols extérieurs (goudron, carrelages, chape de béton, etc) pour laisser le plus possible d'espaces en pleine terre (jardin, sols en stabilisé) qui infiltrent l'eau de pluie, stockent moins la chaleur;
- Construire ou réhabiliter de façon bioclimatique : exposer les pièces à vivre au sud, limiter les ouvertures ou nord, avoir des occultants efficaces sur fenêtres et baies vitrées, ventiler naturellement. Ces principes seront précisés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement à venir.
- Installer des équipements de production d'énergies renouvelables ;
- Économiser l'eau : citernes, bassins de rétention, fossés.

III- Assurer un développement urbain maîtrisé, respectueux des patrimoines

La création de nouveaux logements se fera par la reconquête de logements vacants et par des constructions neuves dans les parcelles disponibles dans l'enveloppe urbaine (trait rouge dans la carte ci-contre). Comme cela se fait généralement dans le sud de la France, on favorisera un urbanisme plus dense au pourtour du vieux village —qui est lui-même très dense-, moins dense un peu

plus loin, et très faible dans les secteurs les plus éloignés (La Chênaie, le nord des Auzières). Des capacités relativement importantes existant dans le quartier des Auzières, celui-ci fera l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour en préciser les conditions d'aménagement (réseaux, mixité de l'habitat, implantation du bâti...) et le programme de construction envisageable (type de logements, espaces publics, jardins).

Les terres cultivées dans le milieu urbain (truffière, potager, oliveraie) seront protégées pour assurer la production, mais aussi les continuités végétales qui viennent aérer et rafraîchir les espaces construits autour. Les activités économiques seront accueillies dans le centre bourg et en continuité des entreprises existantes (SAFI et SPIT). Les équipements sportifs et de santé pourront se développer autour de la salle des fêtes comme la MARPA ces prochaines années. Des capacités d'accueil sont prévues pour faire face à d'éventuels besoins ces dix prochaines années.

Pour les loisirs, la protection de tous les espaces agricoles et naturels autour du village continuera d'assurer un cadre de balades apprécié quotidiennement de tous. Enfin, la protection des remparts, du vieux village, et du temple au titre des Sites et paysages ou des Monuments Historiques perdurera bien évidemment.

LA SUITE

Le plan de zonage et les règles d'urbanisme, ainsi que des Orientations d'Aménagement et de Programmation –OAP- doivent traduire de façon règlementaire les orientations retenues. Ces pièces sont en cours d'élaboration et devraient être présentées au public avant la fin de l'année 2022.



Le nombre de places disponibles au cimetière est limité. La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.

Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte téléphonique.
Ce système d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement les administrés, mais aussi les commerçants et les établissements professionnels installés sur la commune.
Aussi il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques.
Soyez remerciés de compléter le formulaire.

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours, ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire, un message vous sera adressé directement sur votre téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.





Jeunes lycéens étrangers

Japonais, Brésiliens et Allemands recherchent une famille d'accueil

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!

Renseignements

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon 02.99.20.06.14

v.sirrion@groupe-cei.fr

Responsable locale: Anne Marie VIGNON 26000 MONTELIMAR 06 81 63 67 04 arme-marie.vignon@orange.fr





Accueil de Loisirs « LA BOITE À MALICES »

Créé en 1991, l'accueil de loisirs géré par la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan, est implanté à tour de rôle dans différentes communes drômoises du territoire.

Pour cette année 2022, l'accueil a posé ses valises dans les locaux de l'école du Pradou à Taulignan, la commune ayant décidé de les mettre à disposition.

La gestion du centre est déléguée à l'association AGC de Valréas.

L'accueil de loisirs fonctionne du lundi au vendredi pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne pour les enfants de 3 à 12 ans révolu. Il est ouvert de 7h30 à 18h30 avec un accueil et un départ échelonné possible de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

C'est avant tout un lieu de découverte où la vie collective tient une large place. Les activités sont diversifiées et adaptées aux rythmes et besoins des enfants.

Les enfants sont encadrés quotidiennement par des animateurs diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur) ou en cours de formation.

Les inscriptions et paiements peuvent se faire en ligne sur le portail famille **cceppg.portailenfance.fr** ou directement auprès des services de la CCEPPG. Les inscriptions se font un minimum à la journée en fonction des places disponibles par tranche d'âge.

Le montant de la participation financière se détermine en fonction de la commune de résidence du ou des parents, ou du responsable légal, et des ressources du ou des parents, ou du responsable légal (quotient familial).

Prix d'une journée

Quotient familial	Responsable légal résidant sur une com- mune membre de la CCEPPG	Responsable légal résidant sur une commune non membre de la CCEPPG
≤ 1 000 €	10,00 €	12,00 €
> 1 000 €	11,00 €	13,00 €

Un ramassage journalier, libre d'accès à tous les enfants fréquentant l'accueil de loisirs, est mis en place avec plusieurs points d'arrêt

Commune	Point d'arrêt
Taulignan	Pré Fabre
Réauville	Les Lauriers
Roussas	Parking de l'école
Chamaret	Place de la Libération
Grignan	Place du Mail
Montségur-sur-Lauzon	Parking des tennis



Hôtel à insectes fabriqué par les enfants et l'intervenant Nicolas TCHEKOV aux vacances de printemps 2022.

Taulignan - Salle des fêtes - 17h

MOZART POUR TOUS : C'EST QUOI UNE SYMPHONIE ?

Le festival Saoû Chante Mozart arrive pour la première fois à Taulignan. Le 17 juillet vous aurez l'occasion d'assister à une proposition aussi originale que passionnante : Philippe Bernold va expliquer, démonter et décortiquer la symphonie parisienne de Mozart avec la complicité malicieuse de l'orchestre, de sorte que toutes les oreilles, mélomanes ou simplement curieuses, puissent mieux entendre le génie de la composition. Avant cet exercice inédit, le pianiste François Chaplin, au style lumineux, jouera le sombre concerto en ut mineur.





François Chaplin, piano
Orchestre Symphonique de l'Opéra
Toulon Provence Méditerranée - direction
Philippe Bernold

Tarif plein : 25 € / Tarif adhérent : 20 € Tarif solidaire : 7,5 € / Tarif enfant : 5 € PASS DUO (17h + 21h) : 48€ / 40€

Informations et billetterie au 04 75 41 00 18 ou sur saouchantemozart.com



Notre TDV (Traversée de la Drôme à Vélo) organisée en partenariat par l'éducation nationale et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). La Drôme du Nord au Sud de 220 à 250 kms pendant 5 jours sur nos routes départementales pour 420 enfants de CM2 de 18 classes de nos écoles publiques. Départ Hauterives le lundi 30 mai, arrivée Buis les Baronnies vendredi 3 juin avec étapes quotidiennes à Romans, Crest, Grignan et Taulignan (5 classes). Un accompagnateur adulte pour 5 enfants, une voiture ouvreuse et une suiveuse. Une équipe d'une quarantaine de bénévoles et de membres de l'éducation nationale pour l'organisation générale. Une quarantaine de communes à nos côtés pour l'accueil et l'hébergement nocturne des classes. Un traiteur de Suze la Rousse assure le ravitaillement. Cette "expédition" exceptionnelle requiert une préparation durant toute l'année scolaire tant en classe que sur le vélo.

Encore un grand merci pour votre mobilisation à nos côtés. Vous nous permettez d'offrir cette aventure humaine et citoyenne à nos enfants, leur apprendre à devenir grands.

UN DOUTE? STOP!

Pas de Lingettes Aux Toilettes!



L'utilisation des lingettes est devenue une habitude de consommation bien installée. Ces lingettes envahissent les rayons, nous les trouvons pour tous les usages. Pratiques pour le consommateur, qu'elles soient démaquillantes, auto-bronzantes, qu'elles nettoient le salon, la cuisine ou les fesses de bébé, ... elles présentent pourtant des dangers cachés.

Pas si biodégradable!

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas, les lingettes ne sont pas "biodégradables" et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes, au risque d'engendrer d'importants dysfonctionnements. Elles bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes provoquant des pannes et se retrouvent parfois dans les rivières. En clair, c'est un fléau pour nos stations d'épuration qui impacte directement notre facture d'eau.

Et les lingettes jetables, alors?

Il existe bien du papier toilette humide, pour un usage intime, et donc jetable dans les toilettes. La composition est différente, ce "papier humide" se désintègre plus rapidement. Pourtant, malgré ces avancées, les professionnels de l'assainissement n'ont pas observé de réelles améliorations. Les lingettes sont toujours un problème et les surcouts engendrés se comptent en millions d'euros en France.

Vous avez un doute ? Faites le test !

Plongez votre lingette dans un verre d'eau et laissez la tremper pendant 24h. Si après ce laps de temps, la lingette ne s'est pas désagrégée, ne la jetez pas dans les tollettes!

Les lingettes, révolution au petit coin ?

... plutôt irruption !

Ce qui est très pratique avec les lingettes, c'est qu'elles sont tout de suite humides comme il faut. Mais cette humidité a un prix : elle est obtenue en imprégnant la lingette de composés pétrochimiques, de conservateurs, de solvants ou d'alcool. Ces substances peuvent dessécher la peau, occasionner des irritations cutanées voire même des réactions allergiques assez importantes et douloureuses chez les personnes les plus sensibles!

La solution?

Que ce soit pour votre santé, pour l'environnement, pour nos stations d'épuration et pour votre porte-monnaie, le message est simple : NE JETEZ RIEN DANS LES TOILETTES.









Les incivilités continuent !

Le 18 février dernier les Services Techniques ont été appelés en urgence pour des égouts qui débordaient Rue de la Poste.

À leur arrivée ils ont constaté que ceux-ci étaient bouchés par des masques usagés jetés dans les sanitaires!

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE JETER LES MASQUES ET LES LINGETTES DANS VOS SANITAIRES MAIS DANS VOS POUBELLES D'ORDURES MENAGERES !!!

Le 1er avril, aux alentours de 6h00 du matin, un poids lourd a accroché le calvaire à l'angle de la route des Côtes du Rhône et le chemin des Carrières faisant un bruit bien caractéristique. Le chauffeur a continué sa route comme si rien ne s'était passé! Nous tenons à le remercier pour son savoir vivre!



Suite à cet accident, Monsieur le Maire a porté plainte auprès de la gendarmerie pour délit de fuite. Avec l'aide de l'association des Onze Tours et de la conservation du patrimoine de la Drôme, l'origine de cette croix a été identifiée. Cette croix implantée sur le domaine public à l'intersection de la RD 24 et du chemin de Fachet n'est pas cultuelle. Il s'agit d'une croix de jubilée érigée le 09/01/1851 par souscription publique des fidèles à la fin d'une période d'indulgence ordonnée par le pape ou l'évêque. Elle est donc comme beaucoup d'autres croix antérieure à 1905 et ne figure pas sur les inventaires patrimoniaux

La mairie va solliciter des maçons-tailleurs de pierre pour avoir des avis sur une possible restauration ou réfection à l'identique et en chiffrer les éventuels travaux.



Arts et Culture



Le 12 Décembre 2021 a réuni les élèves de piano de l'école de musique de Taulignan à Colonzelle chez la pianiste Rebecca Chaillot. Les élèves petits et grands ont tous pu jouer sur le grand piano de concert de Rebecca, ce fut une expérience inoubliable.

Une nouvelle discipline sera proposée à la rentrée de septembre aux élèves : un cours de batterie par Mr Ali Kasmi avec la méthode de rythme : Dante Agostini à la Salle des expositions ;

Avec la reprise des expositions tant à la chapelle du Pradou qu'à la salle des expositions et après avoir demandé à monsieur le Maire l'autorisation, l'association a installé une vitrine à côté de la porte d'entrée de la salle d'exposition afin d'informer les visiteurs des différents lieux d'exposition et des manifestations en cours.

Il n'y aura plus d'affichage sauvage toléré, placardé sur la vitre de la porte d'entrée.





La Compagnie du Lez'Art

En raison de la pandémie les représentations théâtrales ont dû être annulées depuis le 17 mars 2020 et pour l'année 2021. Les répétitions et ateliers ont repris depuis début septembre 2021 pour vous présenter d'autres spectacles en 2022.

Notre troupe s'est toujours tenue prête à la reprise malgré quelques défections. C'est pourquoi nous lançons un appel et serions satisfaits par de nouvelles «candidatures».

Il est important de comprendre que c'est un engagement moral qui en cas non respect, impacte toutes pièces de théâtre en cours de répétition.

Vous pouvez aussi nous rejoindre, en tant que bénévoles, pour des actions ponctuelles. Faite vous connaître, d'avance merci.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 22 octobre 2021. Les dirigeants et les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions soit :

Président: Jean-Louis Gueret Secrétaire: Martine Coste Trésorière: Camille Arieta

Membres: Boblet Emmanuel et Isabelle,

Arieta Yoan, Vigne Corine, Pouzol Louis, Allan Yona.

Vous pouvez consulter soit: notre site internet: https://www.compagnie-lezart.fr et aussi nous écrire à: info@compagnie-lezart.fr pour nous trouver et nous rejoindre sur facebook: «Lez Art Compagnie Taulignan»

ENCORE MERCI À LA MAIRIE POUR SON SOUTIEN

La compagnie du Lez'Art.



ANACR 26

Montée à la Lance des élèves

Cette année ce sont 80 élèves de la grande section au CM2 qui ont effectué la désormais traditionnelle « journée du maquisard » initiée par notre ami Georges Chabert et organisée conjointement par l'ANACR Drôme Provençale présidée par Béatrice Jouve et l'USEP de la Drôme.

Cette journée a regroupé 3 écoles et 4 classes. On notait la présence de Marc Liotard Maire de Roche St Secret Béconne accompagné de sa compagne, Madame Annie Pez Présidente départementale de l'ANACR Amis de la Résistance qui ont fait l'ascension à pieds sac au dos!

Encadrée par les bénévoles de l'ANACR, Jean Claude Jouve, Sylvie Provençal, les porte-drapeaux Andrée Mandin et Jean-Yves Mendez ainsi que Thibault Cornal de l'USEP, cette joyeuse troupe motivée s'est élancée sac aux dos, comme les maquisards, en direction de la stèle de la ferme de la Lance, bien accompagnée par les parents d'élèves et les enseignants des classes concernées, Après une rapide lecture du paysage par Jean François Siaud et un rappel historique des évènements du maquis par le Maire, Annie Pez a remercié les enfants, les enseignants et les parents d'élèves, pour leur présence à cette manifestation. Tous les intervenants ont insisté sur l'importance du devoir de mémoire que ces futurs adultes devront poursuivre afin de contribuer au maintien de la paix, ils ont également souligné l'importance

de vivre dans un pays démocratique.

Devant la stèle, tous les participants ont chanté la jeune sève, (chant du maguis de la Lance), le chant des partisans et la marseillaise précédée d'une minute de silence. Après un repas tiré du sac près de la ferme à côté du cerisier lui aussi résistant (foudroyé, cet arbre est tombé, mais une branche s'est marcottée pour le faire revivre à nouveau) chaque classe a présenté à l'ensemble du groupe son hommage aux résistants qui se sont battus pour notre liberté.

Les enfants de Grignan dirigés par Marie Borel et sa collègue Sandy Ufarte ont récité « Liberté » de Paul Eluard, ceux de l'école de La Batie Rolland sous la conduite de Janick Gonet ont rendu hommage aux résistants qui avaient froid dans cette ferme en chantant « c'est l'hiver », la classe unique de Vesc de Justine Raginel représentée par Malvina a fait un magnifique résumé du livre « les enfants de la Résistance » de Benoit Ers et Incent Dugomier.

Comme chaque année nos amis du Lions Club de Valréas ont offert le goûter et les boissons à tous les enfants.



Comité du Marché de Noël

Marché de Noël de Taulignan



grâce à l'équipe qui a résisté toute la journée malgré le froid et la fatigue.

Concernant les animations toujours un bel accueil pour les archets, le manège, les poneys et, bien sûr, le Père Noël qui a été accaparé toute la journée dans le chalet pour les photos ; Andréas et ses musiciens ont déambulé en musique toute l'après-midi. Les Frères Lumière n'étant pas disponibles, nous avons dû chercher d'autres intervenants, les échassiers ont été appréciés dans la journée et quelques déceptions du public le soir, mais il est difficile de rivaliser avec les Frères Lumière.

Comme d'habitude, la fine équipe de décoration et de montage des chalets a travaillé toute la semaine pour cette belle manifestation dans le froid, mais heureusement pas de pluie!

Toutes les personnes rencontrées s'accordent à dire que la décoration du village rehausse vraiment son caractère médiéval.

Les 72 exposants ont été satisfaits de leur journée dans l'ensemble. Beaucoup de visiteurs dans l'après-midi qui ont apprécié le choix et la qualité artisanale des exposants que nous sélectionnons avec attention lors des inscriptions.

Le chalet de la bière et la soupe d'Epeautre concoctée par Éric ont eu un franc succès,



Quelques projets pour 2022 :

La construction de nouveaux chalets et la réparation des chalets abîmés. Il est envisagé aussi de créer des ateliers décorations et costumes. Ses ateliers seront organisés au mois de septembre selon les disponibilités de chacun. Marché de Noël sur 2 jours pour la 20ème édition Réfection des panneaux de fléchage. Fabrication d'une « toupie manège »



Le Homard Bleu



Cet été, le F.A.T. festival revient au bercail pour sa 7º édition. Cinq jours forts en émotions à Taulignan pour célébrer tous ensemble le spectacle vivant. Théâtre classique, contemporain, masque, mime, jeune public, et concerts pour tous.

Beaucoup d'entre nous ont accusé le coup de ces deux dernières années, où nous avons presque vu disparaître le contact direct qui constitue pourtant la nourriture de notre âme. La crise sanitaire a transformé nos habitudes et accéléré la virtualisation de nos interactions. Raison de plus d'être résolus à émerger de l'inquiétude et partager ensemble du lien authentique, des rires, des larmes, de la vie vibrante. Faire exister le spectacle n'est pas chose aisée, les soutiens se font rares, et c'est là que nous bénissons votre présence car vous demeurez notre premier soutien, la raison qui nous donne le courage de continuer à créer et penser notre monde sans uniquement s'abandonner à la consommation culturelle qui s'est épanouie sur nos écrans, derrière nos masques.



Le Teatro Strappato, compagnie pluriculturelle (Espagne-Venezuela-Italie) spécialiste du théâtre de masques, va nous partager la bouleversante histoire de **Betún**, petit garçon qui grandit seul dans les rues de Bogota, en Colombie. Nous aurons également la joie d'accueillir la troupe pour leur nouvelle création : **Triboulet**, qui explore le thème du pouvoir et de ses dérives. Leur univers tragi-comique fait de masques et de poésie nous invite à redécouvrir, dans un théâtre presque sans mots, l'universel de la condition humaine.

Il y a 400 ans naissait celui qui a su génialement s'inspirer du théâtre de masques italien pour dénoncer les abus de son époque : Molière. La bouillonnante troupe de l'Éternel Été jouera pour nous les **Fourberies de Scapin** après avoir sillonné la France entière pour plus de 300 dates, et nous prouvera que le grand Jean-Baptiste demeure résolument moderne.

Le Homard Bleu

L'époque actuelle nous ramène vers l'essentiel. La jeunesse, l'amitié, la Nature. C'est chargé de cette évidence que nous proposons pour les plus jeunes deux spectacles forts. Dans **Mon Pote**, deux petits garçons sur les bancs de l'école nous conteront un doux récit sur l'amitié malgré la différence. De l'autre côté de la terre, le petit **Pilawi** nous fera traverser la forêt amazonienne dans un conte initiatique sur le devenir de notre planète.

Si nous mettons à l'honneur les petits, nous souhaitons cette année rendre également hommage aux plus âgés en nous embarquant dans l'intimité d'un EHPAD dans Pourquoi les vieux, qui n'ont rien à faire, traversentils au feu rouge? Entre burlesque et drame, par le rire et le jeu masqué (encore!), ce spectacle questionne la vieillesse et la fin de vie.

Pauvreté et environnement, solitude de l'enfant et de la personne âgée nous appellent à résister. Comment ? La guerre est depuis toujours une histoire d'hommes. Mais qu'en est-il des femmes qui résistent ? C'est ce que nous propose le spectacle **De l'ombre, femmes en résistance**, qui suit le parcours des résistantes pendant la 2^e guerre mondiale.

La musique demeure au cœur du festival comme puissance de communion, ou tout simplement de joie. Coline Serreau et la Chorale du Delta ouvriront les festivités en faisant vibrer nos cœurs de leurs airs enchanteurs. Damien Jourdan en trio nous entraîne dans sa poésie rock douce-amère, et les refrains enivrants des Marx Sisters nous feront danser, c'est sûr!

	12 AOÛT	13 AOÛT	14 AOÛT	15 AOÛT	16 AOÛT
16h(30)	16h : Chorole Delto - Coline Serreau	Mon Pote	Pilawi	Betun	Mon Pote
18h(30 ou 19h)	Pilawi	Betun	De l'Ombre	18h30 : De l'Ombre	Triboulet
20h	CONCERT?	Damien Jourdan	CONCERT ?	CONCERT ?	Scapin
21h30	Les Vieux	Scapin	Triboulet	Les Vieux	22h Marx Sisters



Adhésion: 5€ - Pass journée 20€ - 15€ (demandeurs d'emploi/ adhérents / moins de 18 ans) - Gratuit (enfants moins de 10 ans) - Concerts gratuits
Pass Festival Intégral 5 jours - 45€
Restauration sur place

Nous avons hâte de vous retrouver au théâtre, sous les étoiles, avec un verre, pour partager un de ces moments fugaces mais essentiels.

Merci infiniment à vous de cultiver votre désir de découverte qui fait vivre la création.

L'équipe du festival

Infos/programmation: https://www.compagnielehomardbleu.com Réservations: lefatfestival@gmail.com - 06 88 62 12 13 (Jacqueline)

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE



nourrie d'apports intérieurs et extérieurs. Ainsi, elle est riche aujourd'hui d'une multitude de mots, de signes, de sonorités qui sont nés à l'intérieur de nos frontières évidemment, mais qui sont également venus d'ailleurs pour l'enrichir. Témoignage de l'histoire et de l'élargissement de la pensée. Force est de constater que cette évolution se poursuit. C'est pourquoi notre désir était et reste toujours, à la fois de continuer de mettre en lumière un patrimoine et de favoriser les nouvelles formes d'expression qui peuvent apparaître. Sans a priori. Pour cela, que l'on soit séduit par l'écriture de François Villon, au XVème siècle, et que Brassens a chantée, par Barbara Pravi (Eurovision de la chanson) ou par quel qu'autre chanteur de rap, chacun est invité à rencontrer les autres. C'est ce que nous souhaitons continuer de proposer. A travers d'autres lectures, des publications, notamment communes, des voyages sur les traces d'un écrivain etc.



Chacun est ainsi invité à dire des textes qu'il aime ou qu'il aura lui-même écrits. Une langue trouve évidemment son écho avant tout dans la rencontre et vibre avant tout dans le regard et le tympan de l'autre.

Pour tout échange ou information, écrire en mairie de Taulignan (association langue française) ou contact par courriel à l'adresse jeanlouis.gueret@free.fr

La Cie des Remarquables

« Je ne me dis pas artiste, je ne me dis pas poète, mais je me sens artiste, je me sens poète parfois. Je me sens paysan. Je me sens traceur de piste, quide. Je me sens dompteur. Je me sens prêtre. Je me sens voyageur. Et je me sens surtout le spectateur d'une pièce ou tous les hommes et tout ce qui existe sur la terre, jouent un rôle. Je me sens soldat qui doit lutter pour la paix. Je me sens tout. » Lettre de Gaston Chaissac à Raymond Queneau, mars 1946.

La Cie des Remarquables est désireuse de faire partager son amour des artistes un peu étranges, décalés, rêveurs, singuliers et qui sont trop peu exposés.

Tout un pan de l'art actuel est guasiment inexistant sinon dans guelgues musées et expositions collectives souvent lointaines. Voici le programme de cette année :

En août La 2^{ème} édition au Prieuré de Montbrison-sur Lez du 06 au 21 août : **DURDICA** plasticienne, Martin HEIN et sa Camera Obscura, Maryse LEBASTARD céramiste, JANO sculpteur



La Compagnie des Voisins de Claude MERLE Présentation des artistes du 01 au 31 août au Caveau de la Roseraie.

Vernissage festif, musical, gourmand.

Et le 12 août à 18 h la Chorale du Delta de Coline Serreau nous en-chantera

En septembre
L'Art Postal des Remarquables part en

voyage...direction Chaumont (52) pour la Biennale des Inouïs Curieux les 16-17-18 **sept**. Nous leur apporterons nos messages artistiques et amicaux À vos crayons, pinceaux, papier pour fêter le partage!

En octobre
La Collection Singulièrement Brut enfin exposée! Depuis 2019 que nous portons ce projet, il se réalise en partenariat avec un Centre d'Art et la Biennale de Lvon. Plusieurs mois d'exposition avec conférence, vidéos, films. Bientôt plus d'info...

En décembre C'est le Grand Marché des Arts au Château d'Urdy: une programmation sur 3 jours, 15 artistes, des nouveautés qui seront communiquées prochainement.

ET 2023 des projets en partenariat avec des associations taulignanaises sur une recherche de créations atypiques.

Avec des moyens financiers extrêmement minces, aide humaine et logistique limités, notre association prend pourtant son envol cette année avec quatre événements tous dédiés aux arts alternatifs... nous en sommes fiers et heureux!

Pour nous soutenir : Hello Asso Pour nous suivre : FB, Instagram.

1 Rue de la Brigoule 26770 Taulignan Tél. 0620167524 ciedesremarquables@gmail.com

Comité des Fêtes



Après 2 années de pandémie la reprise des manifestations du Comité des Fêtes s'est déroulée avec un peu moins d'enthousiasme.

Le 07 novembre il était organisé à la salle des fêtes la traditionnelle Bourse aux Jouets et aux Vêtements, 42 exposants y ont participé.

Puis ensuite le Concert d'Accordéons le 14 novembre par l'orchestre des Cheminots de Valence avec toujours autant de spectateurs pour ce moment privilégié.

Le groupe de 24 musiciens a interprétée divers morceaux.

Bravo et merci pour cet orchestre exceptionnel.

Le 1^{er} mai était le retour du loto annuel qui n'en a pas eu moins de participants. Toujours autant prisés les lotos font tradition au village.

La foire artisanale et son vide grenier ont eu un temps exceptionnellement chaud cette année. Les forains ambulants avaient été positionnés cette année sur la place du 11 novembre; le vide grenier, quant à lui, a eu une forte participation.



Comité des Fêtes



La foire du 5 juin en images...

L'inauguration de la foire

Le groupe ARAGORN



Nouveau Service

Kingdom Us Cars

(Véhicules toutes marques)

Peggy et Franck sont

les nouveaux gérants de l'ancien garage carrosserie de Bruno Cordet. L'ouverture date d'août 2021. Situé au n°165 route de Grignan, ils vous proposent : mécanique, carrosserie, agréments athénol.

Contacts: 04 75 53 57 85 - 06 22 25 46 72

Mail: kingdomuscars@gmail.com

Instagram: @kingdomuscars

et sur FaceBook





CHANGEMENT D'ADRESSE

Amédéo Pizzas a changé d'adresse le 5 juin dernier au n°**42**, **rue des Remparts**.

Vous pouvez réserver auprès de Damien a\c du 10 juin de 17h30 à 21h15 les mardis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches. Les jeudis des mois de juillet et août aux mêmes horaires.

Contact : **04 75 04 20 41** ou par Facebook **Amédéo Pizzas**



Nouveau Service

Cabinet d'Infirmières

Le 1^{er} Février un nouveau cabinet d'infirmières s'est ouvert sur le village.

Mesdames DOUTRES Vanessa et FORMERY Laure vous reçoivent au n°7 de la rue Tranchant. Soins au cabinet ou au domicile.

Vous pouvez également les contacter au 06 10 38 65 24 ou par mail : idel.formery.doutres@gmail.com





Byggvir Pub

Depuis le 17 mars vous pouvez découvrir des bières de régions et d'ailleurs, ainsi que des vins sélectionnés par leurs soins. Vous pourrez déguster leurs planches de charcuterie artisanale de la maison Laborie, les fromages de Leatitia Gaborit (Meilleur ouvrier de France).

Situé au n°14 avenue de la Résistance.

Mathilde et Roger vous reçoivent les : Mercredi de 11h à 21h, Jeudi de 11h à 23h, Vendredi de 6h à 13h30 et de 16h30 à 23h, Samedi de 11h à 23h, Et le Dimanche de 11h à 21h.

Toiletteuse Canin et Félin

Un salon de toilettage canin et félin est ouvert depuis le 1^{er} mars au n° **7 de la rue Tranchant**.

Du lundi au samedi **Gisèle** vous reçoit sur rendez-vous de 9h00 à 18h00. Vous pouvez la contacter au **04 75 46 52 66** ou par mail : **flair.allure.taulignan@gmail.com**

Un excellent accueil vous y sera réservé.



État Civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents

Le **27 octobre** à Montélimar d'Eliott CLEMENT Le **5 février** à Montélimar de Marceau MOTTET Le **9 mars** à Montélimar de Maddy WIRTH



Parrainage civil

Le 5 février de Zéli JANNOT

Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux mariées



Le 18 janvier de Julie VIAL et Hugues RENAULT Le 19 mars de Céline GARDES et Loïc DETHIERE Le 30 mars de Anaïs DEFLEUR et Stanislas GRZES

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux mariés
Le **16 avril** de **Julien MAJOR** et **Jonathan ALFONSO**

Décès

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

Le 27 novembre à Valence de Roger CORDET
Le 16 décembre à Avignon de Jean Paul NIRO
Le 23 décembre à Valréas de Monique SOUDAN née PHILIPPO
Le 29 décembre à Taulignan de Jean-Yves GIBERT
Le 22 février à Valréas de Roger VIAL
Le 1er mars à Montélimar de Danielle LESPINAT née GOUGNE
Le 15 mars à Montélimar de Dina DUPLAN née PERESSONI
Le 23 avril à Valréas de Chantal VIAL



Numéros Utiles

HÔPITAL DE MONTÉLIMAR (Urgences)

04 75 53 40 00

HÔPITAL DE VALRÉAS (Urgences)

04 90 28 51 51

MEDECINS (125, Chemin des Aumailles)

Barrier Antoine 04 75 53 63 36

Bonnafoux Cécile 09 83 97 29 29

Turco Stéphane 05 81 80 00 10

INFIRMIERES

Boy / Mailhe 04 75 54 60 57

125. Chemin des Aumailles

Chabaud / Chanabas / Hill 04 75 53 51 34

125, Chemin des Aumailles

Bordaz / Marcel 04 75 53 66 22

145, Route de Montélimar

Doutres / Formery 06 10 38 65 24

7, Rue Tranchant

DENTISTE

Belhadi Nasser 04 75 97 52 43

1, Rue du Coulard

KINESITHERAPEUTE

Léger Agnes & Joan 04 75 53 65 80

145, Route de Montélimar

Sté MKB Kinésithérapie et Balnéothérapie

Boulanger Mathieu 04 75 51 31 72

46A, Coteau le Matinier

PHARMACIE

Pharmacie Bourrat 04 75 53 55 74

11, Avenue de la Résistance

PODOLOGUE

Saingery Marie 07 62 50 14 40

125, Chemin des Aumailles

PSYCHOLOGUES PSYCHOTHERAPEUTES

Emilie Vidal 06 21 73 92 88

Jennifer Lavy 07 67 44 20 55

125, Chemin des Aumailles

OSTEOPATHE

Jannot Nicolas 06 67 50 14 11

125, Chemin des Aumailles

SOPHROLOGUE

Marion Cheillan 06 71 46 58 74

125. Chemin des Aumailles

TOILETTAGE CANIN / FELIN

FLAIR' ALLURE 04 75 46 52 66 Enfoux Gisèle 06 64 83 69 38

7, Rue Tranchant

PRESSE, les CORRESPONDANTS

LE DAUPHINE

Fabrice CROIZAT 06 69 58 40 70

croizatgentile.fabrice@bbox.fr

LA TRIBUNE

Geneviève GOSSELIN 06 82 19 58 70

gosselingenevieve©yahoo.fr

NOTES:

Infos Pratiques



MAIRIE

04 75 53 67 90 fax 04 75 53 66 84

ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h, les mardi et vendredi de 13h30 à 17h30, les samedi de 9h à 11h30.

info@mairie-taulignan.fr

SITE INTERNET www.mairie-taulignan.fr

vous informe dans sa rubrique «actualités» des avis de coupure d'électricité, coupure d'eau, etc.

Facebook: taulignanvillage



Les permanences de Monsieur le Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux ont lieu sur rendez-vous.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 75 53 61 20

Les mardi de 14h à 17h, les vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h, les mercredi de 15h à 18h vacances scolaires.



04 75 53 12 96

Ouverture du 15 juin au 15 septembre de 11h à 13h et de 15h à 19h, du mardi au samedi.

Durée de la visite : 1h sur le site. Fermeture annuelle du 16 septembre

au 14 juin.

Facebook: musee.delasoie.3

Site Internet: www.musee-soie.com

Email: info@musee-soie.fr

SALLES D'EXPOSITION

Salle de la commune et chapelle du Pradou accueillent les expositions les vendredi de 10h à 12h, les samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h, d'avril à octobre.

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE GRIGNAN

Marie Fernandez mfernandez@ladrome.fr et Jean-Michel Avias jmavias@ladrome.fr



DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES GRIGNAN VALAURIE

8h30-12h 8h30-12h /14h-18h Lundi Mardi 8h30-12h /14h-18h fermé 8h30-12h 14h-18h Mercredi 8h30-12h Jeudi 8h30-12h /14h-18h 8h30-12h /14h-18h Vendredi 8h30-12h 8h30-12h /14h-18h Samedi 8h30-12h /14h-18h

ASSISTANTE SOCIALE

04 75 46 52 31

uniquement sur rendez-vous

Numéros d'Urgence



APPEL D'URGENCE EUROPÉEN: 112

POLICE / GENDARMERIE: 17

SAMU: 15 ou 115 **POMPIERS**: 18

CENTRE ANTI POISONS de Lyon :

04 72 11 69 11

LA POSTE BUREAU DE POSTE

Les lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h, les mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.